

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 15 juillet 2020

Budget Primitif 2020
Hélianthe
Note de synthèse

Exercice 2020

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note reprend la liste des données proposées par la Préfecture des Deux-Sèvres.

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2020.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du budget de l'Hélianthe 2020.

Il s'équilibre :

- en recettes et dépenses de fonctionnement à 201 501,66 €
- en recettes et dépenses d'investissement à 64 782,32 €.

I. Contexte général

Le budget annexe de l'Hélianthe pour l'année 2020 tient compte dans son approche prospective du contexte global.

La population de la Commune, au 1er janvier 2020 est de 5 764 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 706 habitants au 1^{er} janvier 2019, soit une augmentation de 58 habitants pour l'année 2020.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 764	374 351	5 956 978
Nombre de foyers fiscaux	2 432	160 626	2 615 300
Part des foyers fiscaux non imposables	40 %	54,20 %	51,50 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 702	19 898	20 370

II. Priorités du Budget

Le budget primitif 2020 de l'Hélianthe se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- tout en gardant un niveau de qualité de ce service rendu aux usagers.
- en contenant la masse salariale de l'équipement.
- en limitant l'évolution des dépenses de gestion du service.

III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'espace culturel.

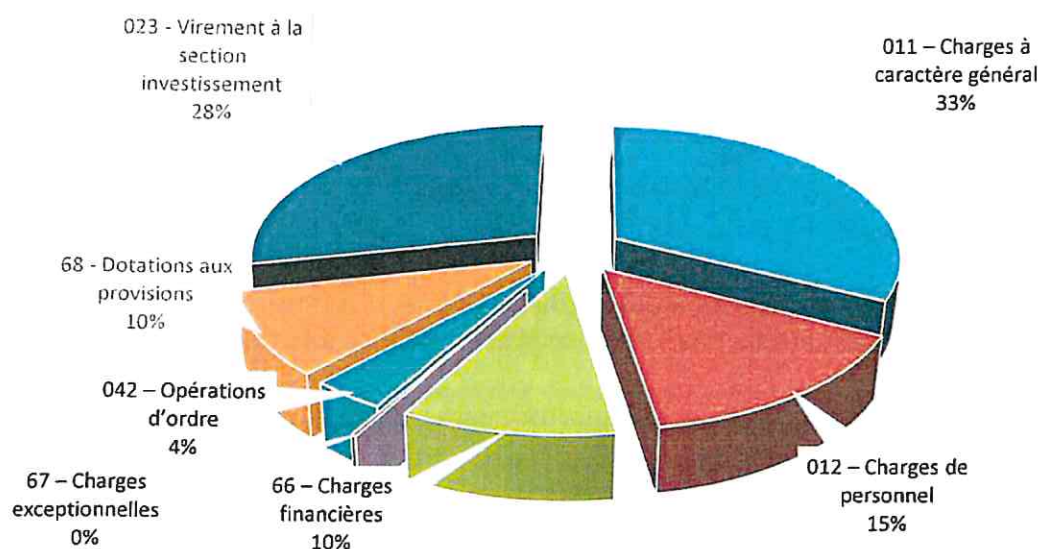
La section de fonctionnement s'équilibre à 201 501,66 €, pour mémoire, elle était de 163 760 € au Budget Primitif 2019.

1.1 Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2020, est de 23,05 %, et se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP 2019 (pour mémoire)	BP 2020	Variation en €	Variation en %
011 – Charges à caractère général	91 010	65 600	-25 410	- 27,92 %
012 – Charges de personnel	40 000	30 000	-10 000	-25,00 %
66 – Charges financières	23 750	20 619,34	-3 130,66	-13,18 %
67 – Charges exceptionnelles	1 000	500	-500	-50,00 %
68 – Dotations aux provisions		20 000	20 000	
042 – Opérations d'ordre	8 000	7 355,55	-644,45	-8,05 %
023 – Virement à la section investissement		57 426,77	57 426,77	
TOTAL	163 760	201 501,66	37 741,66	23,05 %

Dépenses de fonctionnement 2020



Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (chapitre 011) sont diminuées de 25 410 € par rapport à 2019. Et les Charges du Personnel (chapitre 012) diminuent de 25 %.

Dans le chapitre 66, figure l'emprunt contracté en l'an 2000.

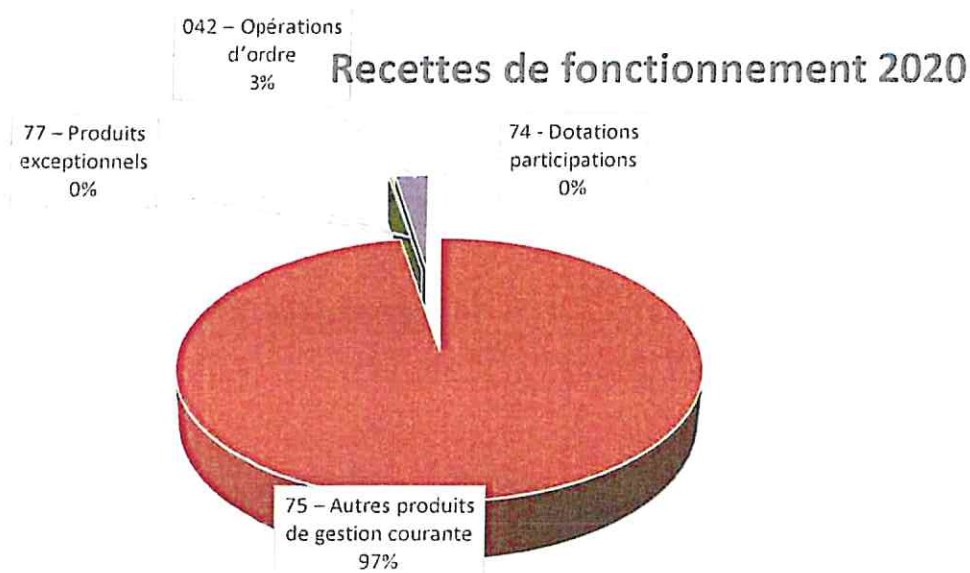
Pour le chapitre 040, la somme inscrite correspond aux amortissements.

La provision a été faite pour les travaux de chauffage à venir.

1.2 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2020, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP 2019 (pour mémoire)	BP 2020	Variation en €	Variation en %
74 – Dotations et participations	24 000		- 24 000	
75 – Autres produits de gestion courante	132 010	195 923,42	63 913,42	48,42 %
77 – Produits exceptionnels	50	500	450	900 %
042 – Opérations d'ordre	7 700	5 078,24	- 2 621,76	-34,05 %
TOTAL	163 760	201 501,66	37 741,66	23,05 %



Au chapitre 75, après avoir pris conseil auprès de la Trésorerie, la prise en charge du déficit de ce budget sera couvert en année N+1. Pour rappel, le déficit pour l'année 2019 était de 93 660,67 €.

Au Chapitre 042, les travaux en régie et les amortissements sont prévus pour une somme de 5 078,24 €.

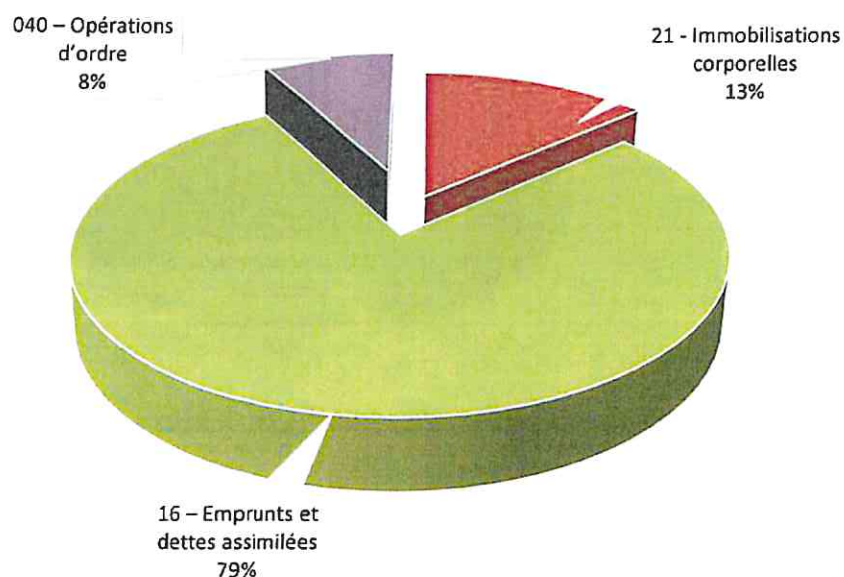
2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 64 782,32 €.

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2019 (pour mémoire)	BP 2020	Variation en €	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles	5 500	0	- 5 500	
21 - Immobilisations corporelles	12 550	8 700	- 3 850	- 30,68 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	48 000	51 004,08	3 004,08	6,26 %
040 – Opérations d'ordre	7 700	5 078,24	-2 621,76	- 34,05 %
TOTAL	73 750	64 782,32	-8 967,68	-12,16 %

Dépenses d'investissement 2020



Les principaux projets d'investissement de l'année 2020 sont :

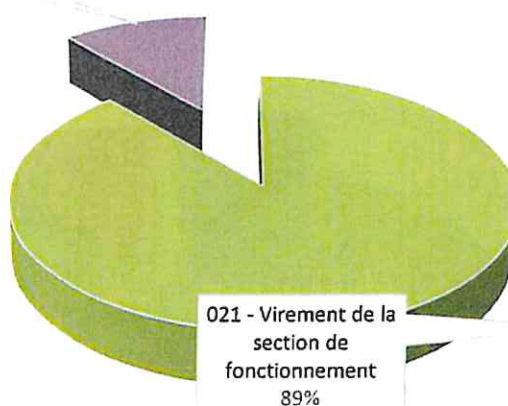
- l'achat du totem pour 4 000 €,
- 2 rampes d'escalier 5 000 €

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2019 (pour mémoire)	BP 2020	Variation en €	Variation en %
13 – Subventions d'investissement	17 100		-17 100	
138 – Autres subvention investi non transf.	48 350		- 48 350	
21 – Immobilisation corporelles	300		- 300	
040 – Opérations d'ordre	8 000	7 355,55	- 644,45	- 8,06 %
021 – Virement de la section de fonction.		57 426,77	57 426,77	
TOTAL	73 750	64 782,32	- 8 967,68	-12,16 %

040 – Opérations
d'ordre
11%

Recettes d'investissement 2020



Pour le chapitre 040, la somme de 7 355,55 € est inscrite (amortissements des immobilisations).

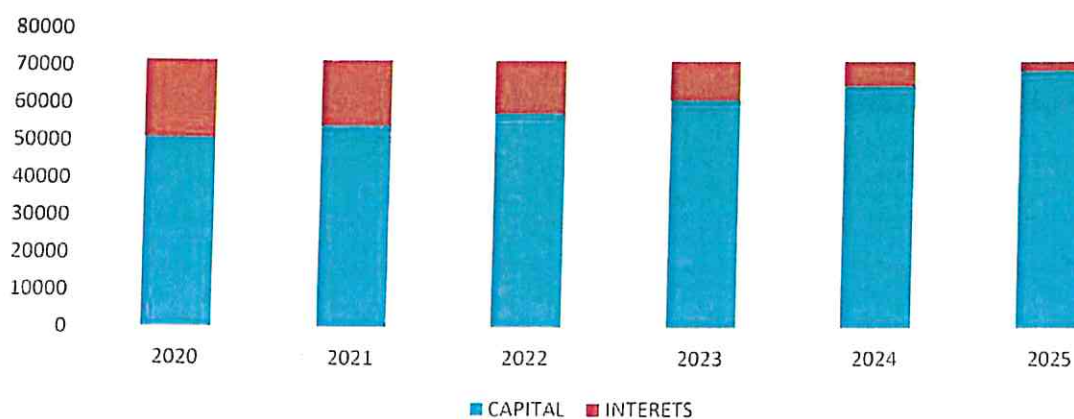
2. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6.15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

2.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette

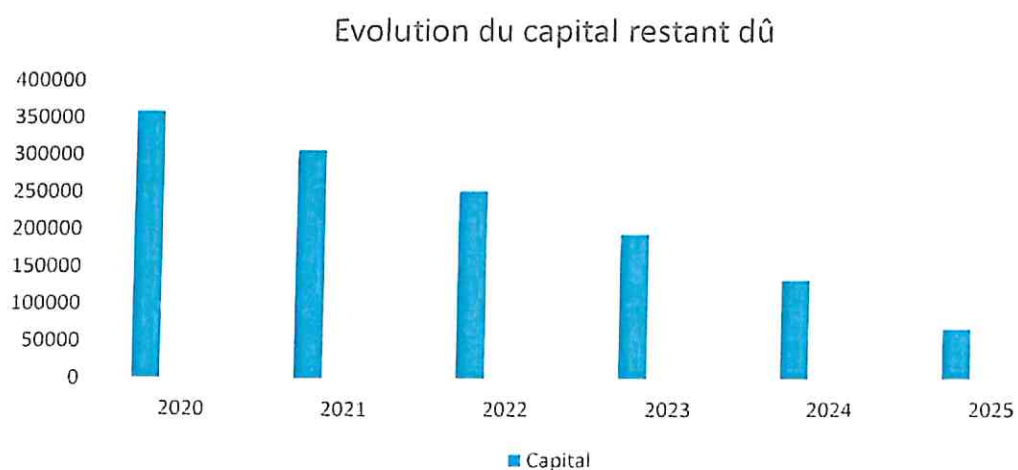
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	51 004,12	54 213,97	57 625,81	61 252,37	65 107,17	69 203,73
Intérêts	20 880,72	17 670,87	14 259,03	10 632,47	6 777,67	2 681,11
Capital	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84

Flux du remboursement de l'annuité de la dette par années et en euros



Le graphique ci-dessous montre le capital (en bleu), ainsi que les intérêts dûs (en rouge).

2.2 Evolution du capital restant dû



2.3 Tableau du profil d'extinction de la dette en euros

**Tableau du profil d'extinction de la dette
par exercice annuel du 01/01/2020 au 31/12/2025**

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2020	358 407,19	51 004,12	20 880,72	71 884,34	307 403,07
2021	307 403,07	54 213,97	17 670,87	71 884,34	253 189,10
2022	253 189,10	57 625,81	14 259,03	71 884,34	195 563,29
2023	195 563,29	61 252,37	10 632,47	71 884,34	134 310,92
2024	134 310,92	65 107,17	6 777,67	71 884,34	69 203,75
2025	69 203,75	69 203,73	2 681,11	71 884,34	0

2.4 Capital restant dû par banque

Capital restant dû par banque au 1^{er} Janvier 2020 :

Prêteur	Banque	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
	DEXIA CLF	914 694,10 €	358 407,79 €	1
		914 694,10 €	358 407,79 €	1

[illegible]